

OIC/ EX-SUM/ 2017/DEC.Final

SOMMET EXTRAORDINAIRE DE L'OCI

DÉCLARATION D'ISTANBUL
SUR
LA "LIBERTÉ POUR AL QODS"

SOMMET EXTRAORDINAIRE DE L'OCI

DÉCLARATION D'ISTANBUL
SUR
LA "LIBERTÉ POUR AL QODS"

Nous, Rois et Chefs d'Etat et de Gouvernement des Etats membres de l'Organisation de la Coopération islamique (OCI) réunis à l'occasion du Sommet extraordinaire de l'OCI, tenu le 13 décembre 2017 en Turquie ;

Ayant délibéré sur la déclaration faite par l'Administration Trump et sur les développements relatifs au statut historique d'Al Qods, site d'*Al-Haram Al-Sharif*, notre première *Qibla* et l'une des trois saintes mosquées de l'Islam, et où l'*Isra* et le *Mi'raj* ont eu lieu ;

Considérant l'appel lancé par le Président de la République de Turquie, Son Excellence Recep Tayyip Erdoğan, en sa qualité de Président du Sommet de l'Organisation de la Coopération islamique, à l'opinion publique mondiale le jour même de la déclaration susmentionnée ;

Soulignant la centralité de la défense de la cause de la Palestine et d'Al Qods pour l'humanité entière, une cause qui constitue le principal motif de la création de l'Organisation de la Coopération islamique ;

Réaffirmant une fois de plus l'importance vitale pour toute la Oummah musulmane de préserver la sacralité et le statut historique d'Al Qods et d'al-Haram al-Sharif ;

Soulignant que la Oummah islamique ne pourrait défendre ses causes sur la scène mondiale qu'en agissant dans l'unité et la solidarité ;

Réaffirmant notre attachement aux Chartes de l'Organisation de la coopération islamique et des Nations Unies et aux principes du droit international ;

Se référant aux résolutions adoptées par le Sommet et le Conseil des ministres des Affaires étrangères de l'Organisation de la Coopération islamique sur la Palestine et Al Qods ;

Réitérant les résolutions adoptées par les Nations Unies sur la Palestine et Al Qods, en particulier la résolution 478 du Conseil de sécurité, adoptée en 1980 ;

Saluant la résistance exceptionnellement pacifique que tout le peuple palestinien, en particulier les habitants d'Al Qods, a démontrée à travers les nombreux sacrifices consentis face aux violations insensées dont al-Haram al-Sharif a été la cible en juillet 2017 ;

Soulignant l'importance d'une action concertée contre la déclaration du Président Trump, à mener de pair avec tous les partenaires internationaux partageant les mêmes idées, sur la base du droit international et de la légitimité, et en bannissant toute forme de violence ;

Appuyant le rôle du Royaume hachémite de Jordanie, en sa qualité de gardien des lieux saints d'Al Qods, et la position ferme de la Fondation islamique jordanienne, en rapport avec la préservation du caractère sacré et historique d'al-Haram al-Sharif, qui est un sanctuaire islamique dans sa totalité ;

Condamnant les activités illégales de colonisation, les expropriations, les démolitions et le recours excessif à la force par Israël dans les territoires palestiniens occupés ;

Notant que nos efforts communs se poursuivront en vue de mettre un terme au blocus inhumain qui prive deux millions de nos frères palestiniens de leur liberté et de leurs moyens de subsistance, en les isolant de la Palestine et du reste du monde depuis plus d'une décennie, et ces efforts viseront à alléger leurs souffrances ;

Réaffirmant notre engagement à sauvegarder les droits des réfugiés palestiniens jusqu'à ce qu'une solution juste et durable soit trouvée, et soulignant l'importance de soutenir l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA) qui fournit les services de base nécessaires aux réfugiés palestiniens pour leur survie depuis 1949 ;

Soulignant le fait que la décision du Président Trump sur Al Qods viole non seulement les résolutions de l'ONU, mais aussi le statut historique

séculaire d'Al Qods en ne tenant aucun compte des faits historiques, sociaux et culturels, ni du droit international ;

Soulignant l'importance de la préservation du caractère multiculturel et multi-religieux d'Al Qods, où les lieux saints des trois religions monothéistes se tiennent côte à côte, témoins historiques de la philosophie de la tolérance inhérente à l'islam, une religion de modération et de coexistence pacifique ;

Notant que toute mesure qui ne respecte pas les droits des Palestiniens sur Al Qods, tels que réaffirmés à plusieurs reprises par les résolutions pertinentes des Nations Unies, constitue un coup majeur aux aspirations de coexistence entre les personnes appartenant à des religions et confessions différentes ;

Rappelant les immenses souffrances vécues dans le passé lorsque l'identité religieuse spéciale d'Al Qods et son inviolabilité ont été bafouées;

Soulignant que la protection d'Al Qods est la pierre angulaire de l'établissement et du maintien d'un véritable sentiment de conscience, de justice et de respect mutuel dans notre région et au-delà ;

Réaffirmant qu'une véritable paix pour tous n'est possible que lorsque l'occupation israélienne d'Al-Qods-Est, de la Cisjordanie et de la bande de Gaza sera terminée et que les Palestiniens seront libres dans leur propre patrie ;

Appelant l'attention du monde entier sur la nécessité de sauvegarder la paix et la sécurité pour les générations futures en s'opposant à de tels actes illégaux ;

Affirmant qu'il est aujourd'hui de la responsabilité collective de toute personne de bon sens et de conscience, quelle que soit sa religion, sa nationalité et sa confession, de soutenir le peuple palestinien et Al Qods dans sa juste cause ;

Exprimant notre considération à la République de Turquie et au peuple turc pour avoir accueilli ce Sommet Islamique Extraordinaire concernant cette importante cause commune de la Oummah, en particulier l'appel

lancé par Son Excellence Recep Tayyip Erdoğan, Président de la République de Turquie, à tenir ce Sommet Extraordinaire :

1. **REJETONS ET CONDAMNONS** la déclaration illégale de l'administration américaine concernant le statut d'Al Qods.
2. **SOULIGNONS** que, tout comme le fait que la décision d'Israël d'annexer Al Qods et ses agissements et pratiques n'ont jamais été acceptées et considérons que cette déclaration est nulle et non avenue du point de vue de la conscience humaine, de la justice et de l'histoire.

Nous invitons tous les membres de l'ONU, de l'UE et de la communauté internationale à rester attachés au statut d'Al Qods et à toutes les résolutions pertinentes des Nations Unies.

3. **SOULIGNONS** qu'il ne sera jamais possible ou imaginable de renoncer à l'aspiration à un État de Palestine souverain et indépendant sur la base des frontières de 1967, avec Al Qods-Est comme capitale, que nous considérons comme une condition préalable à la paix et à la sécurité dans la région.
4. **DECLARONS** que nous agirons en coopération et coordination entre nous pour défendre la cause de la Palestine et d'Al Qods sur la scène internationale, en particulier à l'ONU.
5. **DECLARONS** que nous mobiliserons le soutien requis au nom de l'humanité entière pour renforcer et soutenir l'État de Palestine et ses institutions dans tous les domaines.
6. **DEMANDONS** à tous les pays qui n'ont pas encore reconnu l'État de Palestine, proclamé en 1988 à Alger en tant qu'expression de la volonté du peuple palestinien de vivre librement, de prendre cette mesure capitale. La reconnaissance de l'État de Palestine étant devenue essentielle pour équilibrer les choses et faire prévaloir le bon sens et la conscience humaine dans la région à la suite des événements récents.

Tout en réaffirmant notre reconnaissance de l'État de Palestine, **avec al Qods-Est comme capitale**, nous invitons le monde entier à

reconnaître la ville d'Al Qods comme capitale occupée de l'État de Palestine.

7. **NOUS SOMMES D'AVIS** que, pour la défense de la cause palestinienne, il est essentiel dans les conditions actuelles de parvenir à la réconciliation palestinienne sans plus tarder, sur la base du respect mutuel, de la confiance, du compromis et d'un véritable sens de la solidarité nationale. Nous réitérons notre soutien aux efforts allant dans ce sens.
8. **NOUS INVITONS** l'Administration Trump à reconsidérer sa décision illégale qui pourrait déclencher le chaos dans la région et à annuler cette décision erronée.
9. **EN TANT QU'ORGANISATION** de la Coopération islamique, nous réaffirmons notre soutien total à chacun de nos frères palestiniens, en particulier le Président de l'État de Palestine, Son Excellence Mahmoud Abbas, dans sa lutte pour une Palestine indépendante et souveraine, avec pour capitale la ville d'Al Qods Al Sharif.
